



Avignon, le 12 mars 2024,

MOTION DE BOYCOTT au CSA local du 12 mars 2024

Monsieur le Président du CSA local de Vaucluse,

Les sujets inscrits à l'ordre du jour démontrent à quel point la DGFIP n'est pas à la hauteur des enjeux.

Le budget ? Amputé année après année sans tenir compte le moins du monde des difficultés que cela engendre pour la réalisation de nos missions. La situation est tellement mauvaise que le budget prévisionnel de notre Département fait déjà état d'un « trou » de 300 000 €...

Le respect des conditions de vie des agents ? Négligé de plus en plus, en témoigne la situation des agents affectés dans les PCR et PCE de notre Département, ballottés de sites en sites dans le but de toujours réduire les « coûts », véritable objectif du NRP qui a déjà mis les agents des SIP, des SIE et des ex-trésoreries en grande difficulté, sans parler de la précarité des agents affectés dans des antennes...

Le respect des conditions de travail ? De plus en plus dégradé, en témoigne la création de centres de contact, véritables usines de télé-plateformes qui ressuscitent le travail à la chaîne. La preuve en est que la DDFIP est obligée, à la demande du médecin du travail, de mettre en place une surveillance médicale particulière des agents qui seront affectés au CCPRO de Carpentras...

La situation est mauvaise et vous le savez parfaitement, vous qui, en tant que DDFIP du Vaucluse, vous êtes senti obligé, après un premier rappel effectué par les chefs de services, de demander à tous les agents placés sous votre responsabilité de répondre au questionnaire de l'Observatoire interne...

Nous n'avons nul besoin de cet observatoire pour savoir que les agents de la DDFIP du Vaucluse ne vont pas bien. L'intervention de nombre d'entre eux au CSAL « suppressions d'emplois » doit plus que vous interpeller : elle vous oblige à agir, et vite.

En ce qui nous concerne, nous ne siégerons pas à cette première instance du CSAL et nous vous demandons d'ores et déjà, de nous donner à la re-convocation de cette instance, les perspectives d'action que vous comptez mener pour les services qui vous ont déjà alerté et qui vous ont demandé d'agir lors des CSAL précédents.

Pour nous, ce sujet est d'intérêt majeur et il est le point de départ de la plupart des maux des agents.